

**Rapport au Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
de la commission permanente des pétitions
chargée d'étudier la pétition déposée par
Marcel Despland concernant la vente de différents biens de la ville.**

Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission des pétitions s'est réunie le 28 avril 2010 à 19h00 à la salle de conférence I de l'Hôtel de ville. Etaient présents Mesdames et Messieurs, Yvan Gindroz, Bexhet Halimi, Jean-Louis Klaus, Corinne Lachat, Madeleine Lechmann, Jean-David Chapuis, Johan Gilliéron, Jean-Louis Vial et Stéphane Balet désigné rapporteur.

La pétition déposée par M. Despland, comportant uniquement sa signature, concerne des propositions en vue de vendre plusieurs biens en possession de la commune d'Yverdon-les-Bains. Il s'agit notamment de la montagne de la ville, des actions CVE et de vignes sur le territoire de Champagne.

La commission s'est penchée sur les différentes propositions de M. Despland et est arrivée à la conclusion que les éléments traités par cette requête sont obsolètes. La situation économique de la ville ne justifie pas de vendre les terrains cités. Un récent préavis sur la création du groupement du triage forestier du Nozon a tranché implicitement la question de la propriété de la montagne de la ville, le conseil communal approuvant la constitution de ce triage le 5 novembre 2009. La vente des actions CVE a déjà été traitée par le conseil communal, dans le sens où le préavis y relatif a été retiré par la municipalité dans la séance du conseil communal du 2 avril 2009, la valeur sur le marché de ces actions n'étant alors pas favorable.

La pétition déposée en juillet 2009 n'a pas été traitée de suite. Le président de la commission a jugé qu'elle pouvait attendre compte tenu du fait qu'elle s'appuie sur une précédente requête de M. Despland, demandant la même chose et datée du 3 décembre 2004.

Conclusions

Compte tenu de l'aspect obsolète des différentes demandes, c'est à l'unanimité que la commission vous propose de classer cette pétition.

Yverdon-les-Bains, le 16 mai 2010

Stéphane Balet
président de la commission des pétitions

